



MFR de Saint Renan

4 route de Mengleuz
B.P. 60020 - 29290 Saint Renan

☎ 02.98.84.21.58

☎ 02.98.84.93.30

🌐 <http://mfr-strenan.com/>

✉ mfr.st-renan@mfr.asso.fr

📘 <https://facebook.com/mfrstrenan>

📧 [strenan](https://t.me/strenan)

Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires

La formation Bac Pro SAPAT est une formation en 3 ans (2nd, 1ère, Terminale) en alternance. Chaque année, les jeunes vont 17 semaines sur 34 en stage, sur des structures couvrant les domaines du service à la personne : depuis la petite enfance à la personne âgée, en passant par les différents stade de la vie. Les 3 années permettent au jeune de découvrir un nombre conséquents de domaines du service à la personne, et donc de construire méthodiquement, leur projet professionnel personnel.

La formation est Bac Pro SAPAT utilise le stage comme support pour les cours généraux et professionnels, le choix des visites à l'extérieur ainsi que des interventions de professionnels. Cette formation est marquée par le passage du diplôme du BEPA par le biais d'une certification.

La MFR prépare autant le passage de l'épreuve du baccalauréat professionnel que le projet professionnel "le bac en poche" ! Une attention particulière est portée sur chaque jeune afin qu'il réfléchisse et organise sa poursuite d'études (BTS, université, ...), la préparation aux concours des métiers du soin et service à la personne (Proposée à la MFR par ailleurs), ...

Admission

Entrée en Seconde Professionnelle: après une classe de troisième et/ou une seconde générale ou technologique

Entrée en Première : après un CAPA-CAP, un BEPA-BEP, une seconde*, une première* (* après positionnement et avis de l'autorité académique).

Pré requis et Motivations

Les titulaires d'un bac pro SAPAT doivent pouvoir intervenir directement auprès de la personne et montrer des compétences de l'ordre de l'organisation, de la gestion, et de la planification,

avoir un projet professionnel dans le secteur des structures d'accueil des personnes ou de l'aide à domicile.

Rythme

La formation se déroule sur 3 années scolaires, pour 1 900 h de formation à temps plein selon un rythme approprié :

En classe de 2nde : 17 semaines à la MFR et 19 semaines en stage,

en classe de 1ère : 17 semaines à la MFR et 18 semaines en stage,

en classe de Terminale : 18 semaines à la MFR et 19 semaines en stage.

Objectifs

- Préparer un diplôme de niveau IV associant formation générale et formation professionnelle,
- acquérir une polyvalence de compétences dans les secteurs des services aux personnes, aux entreprises et aux collectivités,
- mieux appréhender la dimension locale, les ressources du territoire afin de développer des capacités d'initiatives et de proposer des actions,
- travailler le projet professionnel et l'orientation.

Les Stages

Les stages sont divers et variés. Ils ont pour objectifs :

La découverte de l'organisation et du fonctionnement des structures de services en milieu rural ,

la réalisation d'actions professionnelles et d'orientation professionnelle : animation, aide à domicile, employé de collectivité, agent de développement local, ...

Post-Bac

Poursuite de formation

BTSA Services en Espace Rural, BTS Economie Sociale et Familiale (ESF), BTS animation et gestion touristique et locale, BTS PME/PMI, BTS SP3S

Entrée en "prépa concours / écoles profess."

Aide soignant, auxiliaire de puériculture, Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), Ecole de moniteurs éducateurs et autres concours du paramédical et social

Accès à l'emploi

Postes dans des structures à vocation :

- sanitaire et sociale : résidences pour personnes âgées, handicapées, enfants, centre social, collectivités territoriales,...
- touristique : centre et village de vacances, syndicat d'initiative, chambre d'hôtes et auberge, prestataire d'activités d'animation,...
- commerciale ...
- Entrée dans la fonction publique : concours de catégorie B et C

Les "Plus" de la formation

Passage à l'issue de la classe de Première d'une certification intermédiaire "BEPA Services aux personnes" (diplôme de niveau V) qui peut permettre l'accès à certaines formations des écoles professionnelles (aide soignant, auxiliaire de puériculture...).

Module d'Approfondissement Professionnel (MAP) qui permet d'approfondir d'une spécificité professionnelle liée au(x) besoin(s) du territoire.

La mise en place de l'Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement (EIE) d'ordre social et/ou culturel et/ou professionnel.